



**Memento concernant l'organisation d'examens écrits « blancs » pour les stagiaires candidats au brevet d'avocat**

---

1. La Commission des examens d'avocat met sur pied deux sessions d'examens écrits « blancs » par année. Celles-ci se déroulent en même temps que les sessions ordinaires.
2. Ces sessions sont réservées aux stagiaires qui envisagent de s'inscrire à la session suivante. Chaque stagiaire ne peut bénéficier qu'une seule fois de la possibilité de se présenter aux examens blancs.
3. Les candidats intéressés s'inscrivent auprès de la Chancellerie du Tribunal cantonal au plus tard 10 jours avant le premier examen blanc.
4. Trois examens blancs d'une journée, de 8h à 17h environ, sont organisés ; ils couvrent les trois domaines des examens écrits (droit public, droit privé et droit pénal). Chaque examen blanc a lieu le lendemain de l'examen de la session ordinaire. Aucune surveillance n'est mise en place mais un membre de la Commission est à disposition pour d'éventuelles questions. Pour le surplus, les candidats s'organisent librement durant la journée.
5. Les cas à traiter sont identiques à ceux de la session ordinaire. Les candidats sont tenus au secret de fonction et ne sont en particulier pas autorisés à révéler les noms des participants au dossier qui leur est soumis.
6. La commission met à disposition des candidats des ordinateurs, une imprimante ainsi que les lois et ouvrages de référence mis à disposition des candidats de la session ordinaire.
7. Le « corrigé » du cas est remis ultérieurement aux candidats pour comparaison avec leur propre travail. Les candidats ne sont pas autorisés à emporter le dossier.

8. Environ huit semaines après la session, une séance de questions est organisée à laquelle les membres rapporteurs de la Commission prennent part. Il n'y a pas de correction individuelle de chaque travail.
9. Le présent mémento annule et remplace celui du 28 septembre 2015.

Porrentruy, le 6 octobre 2017

**AU NOM DE LA COMMISSION DES EXAMENS D'AVOCAT**

**Le président**



Daniel Logos

**La secrétaire**



Nathalie Brahier